Fiche de réservation

ID.

1 - Personne qui effectue la réservation (responsable du / des chat(s)) :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

CP / Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

2 - Personne de confiance (Obligatoire) - Le séjour ne pourra pas être validé sans ce contact.

Merci d'indiquer une personne autre que vous-même, ne voyageant pas avec vous, qui pourra être contactée uniquement si vous êtes injoignable en cas d'urgence, ou empêché de récupérer votre chat comme prévu. Cette personne n'a pas besoin d'être géographiquement proche de la pension.

Nom et tél : .....

Adresse : .....

3 - Si différent de la personne qui effectue la réservation (nom, prénom et téléphone) :

Propriétaire du chat (tel qu'indiqué sur la fiche I-Cad) : .....

Autre personne habilitée à récupérer l'animal : .....

CHAT(S)

Tableau à remplir à l'aide de la fiche I-CAD

	1er chat	2nd chat	3ème chat
Prénom usuel			
Prénom déclaré à l'I-CAD			
N° Identification			
Race ou apparence raciale			
Date de naissance *	..... / ..... /	..... / ..... /	..... / ..... / .....
Sexe	☐ Mâle ☐ Femelle	☐ Mâle ☐ Femelle	☐ Mâle ☐ Femelle
Stérilisé :	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

*** Les chats de moins de 9 mois et de plus de 14 ans ne sont pas acceptés à la pension**

SEJOUR

1 - Type d'hébergement demandé (Cocher la bonne case) :

☐ Box individuel	☐ Cabane individuelle (possible de juin à septembre)
☐ Box famille (3 chats max.)	☐ Cabane famille (2 chats max. Possible de juin à septembre)

Les hébergements famille concernent les chats habitués à vivre ensemble ET s'entendant très bien

SUITE

2 - Date et créneaux horaires souhaités :

	Jour d'arrivée	Jour de départ
Dates	……. /……. / 2026	……. /……. / 2026
Horaires *	☐ Matin (entre 11h et 12h30) ☐ Soir (entre 17h et 18h)	☐ Matin (entre 11h et 12h30) ☐ Soir (entre 17h et 18h)

*** Nous sommes fermés à la clientèle les mercredis et les dimanches.**

SANTE ET COMPORTEMENT

Attention : cette déclaration engage votre responsabilité. Toute information devant être signalée doit obligatoirement être mentionnée ci-après, même si elle a déjà été évoquée oralement ou lors de précédents séjours.

1a - Problème(s) de santé à signaler (allergies, maladie, prise de médicaments, antécédents à connaître par la pension, vieillesse importante, etc.) :

…….

…….

…….

…….

1b - Mon chat est positif FIV : ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas

2 – Problèmes ou caractéristiques de comportement qui nécessitent une attention particulière et/ ou pourraient avoir des incidences sa santé, sa propre sécurité ou celle des autres (animaux et humains), sur les locaux, sur le matériel mis à sa disposition ou sur le bon déroulement du séjour **:**
ATTENTION, nous n'acceptons pas les animaux agressifs avec l'humain, même si la raison est la peur

…….

…….

…….

3 - Si la réservation concerne une cabane extérieure - Le chat a-t-il une peur importante de certains éléments (orages, vent important, etc.) : …….

…….

4 - Si la réservation concerne un hébergement famille : Comportement et entente des chats entre eux
Seuls les chats s'entendant parfaitement bien à la maison peuvent partager un espace restreint, lequel pourrait amplifier d'éventuelles tensions. Une mauvaise entente durant le séjour pourrait avoir des répercussions négatives sur leur cohabitation au retour au domicile.

…….

…….

Consentement à l'utilisation de l'image de mon animal à des fins publicitaires ou commerciales

☐ **J'accepte** que l'image de mon animal soit utilisée ☐ **Je refuse** que l'image de mon animal soit utilisée

Nouveaux pensionnaires : Pour que cette fiche de réservation soit complète, merci de bien vouloir l'envoyer par mail avec la photocopie de la fiche I-Cad de votre / vos compagnon(s)

Rappels importants

CGV	Vous devez impérativement prendre connaissance des Conditions Générales de Vente (CGV) de la pension avant d'effectuer votre réservation. Celles-ci sont disponibles sur notre site internet www.leboussut.com, ou sur simple demande. Elles précisent les modalités de fonctionnement de la pension ainsi que les éventuels frais et prestations complémentaires pouvant être facturés. Nous vous rappelons que, conformément à la réglementation en vigueur, le versement des arrhes vaut acceptation pleine et entière des CGV.
Vaccins obligatoires et protocole vaccinal	**Vaccins obligatoires** : - Rhinotrachéite virale féline + Calicivirose féline + Panleucopénie féline (typhus). - Leucose féline. **Protocole vaccinal** : - **Primo-vaccination** : deux injections réalisées à un mois d'intervalle. Au début du séjour, la seconde injection doit avoir été effectuée depuis plus de trois semaines. - **Rappels vaccinaux** : ils doivent être réalisés selon les recommandations du vétérinaire, généralement tous les ans ou tous les trois ans selon le vaccin utilisé. ***Attention*** *: les vaccins ne seront contrôlés qu'à l'arrivée de l'animal à la pension. Si le protocole vaccinal est incomplet ou si les vaccinations ne sont pas à jour, votre compagnon ne pourra pas être admis.* *Il vous appartient donc de vous assurer de la validité des vaccinations de votre animal avant son séjour. En cas de doute, consultez votre vétérinaire.*
Problèmes de santé ou de comportement	Comme précisé dans les articles 2 et 3 des CGV, les animaux accueillis à la pension doivent répondre aux conditions de santé et de comportement requises pour leur admission. Nous vous invitons à consulter attentivement ces articles avant toute réservation. Tout problème de santé, traitement en cours ou particularité comportementale doit impérativement être déclaré à la pension avant l'arrivée de l'animal. Toute modification survenant entre la réservation et l'arrivée à la pension doit être signalée. Les conditions de délai de déclaration, d'admission ainsi que les modalités d'annulation et de remboursement sont détaillées dans les CGV.
Parasites	Les chats doivent obligatoirement avoir reçu un traitement contre les parasites internes et externes dans les trois mois précédant leur arrivée à la pension. Si la pension est contrainte de traiter l'animal en raison d'une infestation parasitaire, notamment par des vers (plus fréquente que l'on ne croit), les frais correspondants seront facturés au propriétaire.
Nouvelles de votre compagnon	Des photos de votre compagnon seront publiées sur un groupe WhatsApp commun chaque mardi et vendredi. Si vous n'utilisez pas encore cette application gratuite, nous vous invitons à la télécharger. Aucun envoi individuel de photos ne sera effectué. Pour des raisons d'organisation, les demandes individuelles de nouvelles sont limitées à deux fois par séjour et se font uniquement par WhatsApp.
Rappel sur les dimensions des hébergements	L'accès à plusieurs espaces extérieurs (box + cabane ou plusieurs cabanes) constitue un avantage accordé ponctuellement selon les périodes de l'année et les disponibilités de la pension. Il ne peut en aucun cas être considéré comme acquis ou garanti. Les hébergements garantis sont soit un box, soit une cabane. Les espaces extérieurs mis à disposition ont une superficie minimale de 15 m² pour un chat, 20 m² pour deux chats et 30 m² pour trois chats.